

Allo, M. le Maire ?

Téléphone 0 800 11 90 13

Mardi 16 février de 11h à 11h45

### « Marche en forêt »



Le bac pris à la Bouille, les participants de la sortie covoiturage de la section « marche en forêt » ont emprunté le chemin du Roy à St-Pierre de Manneville. Un vrai plaisir de longer la Seine côté soleil avant de rejoindre la forêt domaniale de Roumare. Un circuit de 10 km à travers les champs avant de suivre les sentiers forestiers et d'arriver à un magnifique point de vue sur la Seine. Renseignements auprès de la division des sports au 02.32.11.53.70

### ALE Basket

#### Résultats du 06 et 07 janvier 2016

U13FM: victoire contre GCO Bihorel 38/26 - U17M B : défaite contre AA Couronne 44/46 - 1ère Série M : défaite contre Boos BC 32/96 - PHF : victoire à Belbeuf 10/66 - PERF : victoire contre AL Déville 61/41 - PERM : défaite à Bihorel 51/43

#### Rencontres du 14 février 2016

Salle Hélène Boucher  
1ère Série M : match contre COR Elbeuf 08h45 - PHF : coupe du CD76 contre S Sotheville CC 10h30 - PERF : match contre ES Vallée d'Eure 15h30

### Kick-Boxing

#### Gala de Kick-Boxing au Havre

9 jeunes du Kick-Boxing Grand-Couronne ont participé à une compétition sur la salle Franklin du Havre. Une première partie en light-contact où nos jeunes se sont largement imposés : pour les féminines Erin, Laura, Lizzie, Lilou et pour les garçons Tao, Antonin, Gabin, Théo et Maxime. Dans la deuxième partie 3 kick-boxeurs de Grand-Couronne «étaient opposés à des locaux : Yacine Habanni en pré-combat et en classe B, Lucien Elie et Anthony Ramos, là aussi les résultats sont bons. Bientôt ils retrouveront le ring de Fleury-sur-Orne pour la Coupe de Normandie.



### Rentrée scolaire 2016/2017

#### Préinscriptions pour la rentrée scolaire 2016/2017.

Les préinscriptions scolaires concernent :

- les 1ères années de maternelle
- les entrées en CP

(Pour les autres niveaux, le passage se fait automatiquement).

#### Les parents doivent se présenter à la Mairie, au service Enseignement, du lundi 22 février 2016 jusqu'au vendredi 25 mars 2016 inclus.

Celui-ci leur délivrera un certificat de préinscription qui sera à remettre aux directrices, directeurs, lors de l'inscription à l'école.

Ils doivent se munir : de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile et de leur numéro d'allocataire CAF.

**Horaires d'inscription :** le lundi de 8h30 à 12h00 ; le mardi de 8h 30 à 12h00 et de 13h15 à 18h 45 ; le jeudi de 13h 15 à 16h 15 ; les mercredis et vendredis de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 15 à 16h15.

En ce qui concerne les maternelles, nous prenons en priorité les enfants nés en 2013. Les enfants nés en 2014 seront inscrits sur liste d'attente et seront pris uniquement s'il reste de la place.

#### Demandes de dérogations.

Toute dérogation à la carte scolaire doit faire l'objet d'une demande écrite en précisant :

**1 - Votre nom, votre adresse, téléphone fixe ou portable et adresse mail si possible. Noms, prénoms des enfants concernés ainsi que leur date de naissance.**

#### 2 Les motifs bien précis de cette demande :

- Assistante maternelle : fournir le contrat de travail
- Grands-Parents : photocopies carte d'identité
- Employeurs : adresse et attestation
- Raison de santé : certificat médical.

Ainsi que les noms, adresses et téléphones de tous les contacts auxquels vous faites référence.

Elle doit être adressée à l'attention de **Madame LESAGE Julie, Adjointe au Maire** chargée de l'Education et du Sivu **avant le vendredi 25 mars 2016.**

S'il s'agit d'une demande de dérogation pour scolariser votre enfant dans une autre commune, une demande motivée doit également être adressée à la Mairie de celle-ci. Ces dossiers seront examinés par une commission composée de Monsieur l'Inspecteur de circonscription, des représentants de la ville et des directeurs d'écoles. Une réponse définitive vous sera adressée dans le courant du mois de juin, lorsque le service enseignement aura eu connaissance des effectifs de chacune des écoles.

### Récré Activités

Le jeudi 04 février les animateurs de Récré Activités et les parents d'élèves de l'école Ferdinand BUISSON ont organisé un goûter au Local Jeunes.

Malgré le mauvais temps qui a obligé à changer de salle. Tous ont pris un réel plaisir avec ce moment convivial.



## AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

(sur présentation du coupon dès votre arrivée)

**Tarif 57 €\***

Contre-Visite offerte

**02 35 67 73 46**

Pensez à la prise de RDV en ligne sur : [autovision.rdv-online.fr](http://autovision.rdv-online.fr)

3, av. Jean Jaurès  
GRAND-COIRONNE

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30  
Le Samedi de 8h30 à 12h30

\* camping-car, utilitaires, et 4x4 + 30€  
Hors véhicules gaz.



# LE TAMBOUR

De Grand-Couronne

N° 1116  
Vendredi 12  
février 2016

Citation de la semaine

"La patience est l'art d'espérer"

Vauvenargues



### L'une des marques de fabrique de la Municipalité est de faire de l'emploi, l'une de ses priorités. Son soutien aux salariés en lutte pour la sauvegarde de leur emploi, les prises de positions de ses élus pour le maintien et le développement d'une activité économique sur le territoire en sont les aspects les plus connus et les plus visibles.

Ce que l'on sait moins en revanche tient aux nombreux dispositifs mis en place par la collectivité pour favoriser l'accès à l'emploi. Ses dispositifs prennent différentes formes, ils n'ont qu'un seul objectif permettre une plus grande employabilité des Grand-Couronnais.

Derrière ce nom un peu barbare se cachent des notions qui permettent de faire face à l'évolution des métiers. Pour Souhila BAKOUR, Conseillère Municipale Déléguée à l'Emploi, à l'Insertion, et à la Formation, l'employabilité peut se définir comme « diverses actions proposées pour favoriser la capacité d'évolution d'une personne de façon autonome dans le cadre de sa recherche d'emploi, de façon à réaliser, de manière durable, par l'emploi, le potentiel qu'elle a en elle ... L'employabilité dépend des connaissances, des qualifications et des comportements que l'on a, de la façon dont on s'en sert et de la manière dont on les présente à l'employeur ». Pour l'élue, développer son employabilité est donc essentiel, et les différentes mesures prises par la collectivité vont dans ce sens.

#### Les emplois saisonniers

A Grand-Couronne, pour de nombreux jeunes, la porte d'entrée à un premier emploi est les emplois saisonniers. Depuis plusieurs années, durant la période estivale, la municipalité recrute 35 jeunes de 17 à 24 ans pour une période de 3 semaines. Réservés aux lycéens et étudiants ces emplois viennent renforcer les services municipaux. Bien qu'à contrat unique, pour favoriser le recrutement du plus grand nombre, ces emplois représentent bien souvent l'opportunité pour les jeunes de découvrir le monde du travail. En immersion totale dans les services, ils sont amenés à travailler sur différentes tâches, et tant que possible en lien avec leur formation. Pour chacun d'eux, cette expérience est souvent salutaire. Outre l'aspect financier, les jeunes sont rémunérés au SMIC, cette rencontre avec le monde du travail les confronte au réel.

Pour postuler, une fiche de candidature est à retirer au secrétariat de la Division Population, à la Mairie, dès à présent et à remettre impérativement avant le 25 mars 2016 (fin des inscriptions). Les dossiers réceptionnés après cette date ne seront pas traités. Il en sera de même pour les dossiers incomplets. Les jeunes retenus pour cet été seront affectés sur l'une des périodes suivantes : - Du 4 au 22 juillet - Du 25 juillet au 12 août - Du 16 août au 2 septembre

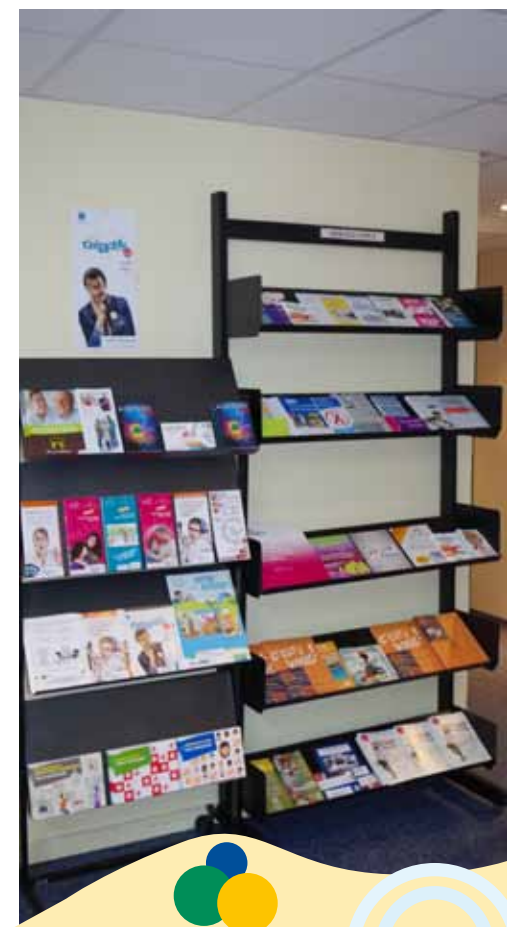
#### De nombreux dispositifs tous publics

Le plus connu d'entre eux étant sans aucun doute l'opération « Jobs d'été » qui se déroule chaque année à la Halle aux Toiles de Rouen. Portée par le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ), cette opération fédère de nombreux partenaires, tel le Point Information Jeunesse et la ville de Grand-Couronne. Autre regard, autre contrat, les emplois d'avenir constituent, bien souvent, une première expérience professionnelle et une deuxième chance d'acquies une qualification pour les jeunes peu ou pas qualifiés. Au nombre de 3 dans la collectivité, l'objectif est de permettre à ces jeunes recrutés de développer des compétences et d'accéder à une qualification, en vue d'une pérennisation dans l'emploi. 7 autres personnes bénéficient d'un contrat unique d'insertion (CUI) ou d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Conclues pour une période d'un an, ces contrats permettent d'acquies une expérience professionnelle, parfois après plusieurs années d'isolement. L'objectif étant de leur permettre de prendre de l'assurance et d'acquies des compétences pour favoriser l'accès à d'autres contrats. Environ 150 stagiaires sont accueillis dans les différents services de la mairie chaque année. Pour ces personnes d'horizons différents c'est la possibilité de valider une qualification, ou de réorienter un parcours scolaire ou professionnel.

Enfin, parce qu'il est impossible d'être exhaustif, de nombreuses autres actions sont proposées par le service insertion formation : certification de langues étrangères, préparation aux concours, aide à la rédaction... ateliers pôle emploi, et plus récemment un atelier de vie quotidienne... le service peut se targuer d'offrir un accompagnement personnalisé.

Parce que l'accès à l'emploi est un combat quotidien, n'hésitez pas à vous rendre au service Insertion/Formation. Quelle que soit votre situation, vous aurez toujours un interlocuteur qui saura répondre à vos attentes, vous proposer des solutions efficaces et adaptées à vos besoins.

Pour plus de renseignements Service Insertion Formation : 02 32 11 64 34 / [service.emploi@ville-grandcouronne.fr](mailto:service.emploi@ville-grandcouronne.fr)





## Médiathèque Boris Vian

### Atelier d'écriture

#### Séances suivantes

Vous avez toujours rêvé d'écrire sans jamais oser vous lancer ? Vous écrivez déjà et vous souhaitez pratiquer plus régulièrement ? La médiathèque Boris Vian vous propose de participer à un atelier d'écriture.



Dans une ambiance ludique et conviviale, les bibliothécaires vous proposent des jeux d'écriture qui vous permettront de vous exprimer, de jouer avec les mots, de développer votre imaginaire. Vous êtes tous les bienvenus ! Aucun niveau d'études, aucune pratique préalable de l'écriture ne sont requis pour participer. Venez juste avec votre stylo et votre curiosité ! Prochaines séances : samedi 12 mars et 4 juin 2016 de 15h à 17h à la médiathèque Attention : la séance initialement prévue le 11 juin se déroulera le 4 juin 2016. Public adulte et adolescent - Entrée libre

### Marmothèque

La médiathèque vous propose une promenade au fil des histoires, contes et chansons autour de l'Afrique **Samedi 27 février à 10h30** Pour les enfants de 0 à 4 ans - Entrée libre

### Heure du conte

Au son des instruments traditionnels africains, Adji Batoubaka, conteur Griot, vous fera voyager à travers le conte. **Samedi 27 février à 15h** Pour les enfants de 5 à 10 ans Entrée libre



## Soutien Initiative Jeune (SIJ)

**Le Centre Communal d'Action Sociale met en place, tout au long de l'année, un Soutien Initiative Jeune, pour les jeunes de 16 à 24 ans révolus, domiciliés depuis au moins 1 an sur la commune.**

Le Soutien Initiative Jeune est un contrat signé entre le jeune et le C.C.A.S. afin de l'aider dans la réalisation d'un projet, personnel ou professionnel : achat de matériel scolaire, accès à l'emploi, formation.

Le jeune devra s'engager à suivre un accompagnement global : effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'aboutissement de son projet démarche administrative, recherche co-financement, orientation vers le droit commun.

Les dossiers sont à retirer au C.C.A.S. 50 rue Georges Clemenceau.

Le dossier complet sera à rapporter par le jeune, auprès de Mme Lemire Nathalie qui effectuera un entretien préalable avec la personne. **Horaires :** Lundi ; mardi ; vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 8h30 à 12h15. Ou sur rendez-vous - Tél : 02.32.11.53.76. Les dossiers seront étudiés en commission pour acceptation.



## Banquet de Printemps

**Grand-Couronnais âgés de 65 ans\* et plus, le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration de C.C.A.S. vous convient au Banquet de Printemps du Mercredi 6 avril 2016 à la Salle Hélène Boucher à 12h 30.**

Si vous ne pouvez pas y participer, vous pouvez bénéficier d'un colis repas. Celui-ci vous sera remis à la Salle Auguste Delaune, (face à la piscine) : **Samedi 2 avril de 9h 00 à 12h00.**

Inscrivez-vous pour le banquet ou le colis repas au C.C.A.S. 50, rue Georges Clemenceau : **Du lundi 15 février au vendredi 4 mars 2016** dernier délai, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, fermé le jeudi après-midi.

### Colis proposés :

N° 1 colis repas 1 personne  
N° 2 colis sucré 1 personne

Passé le 4 mars 2016, aucune inscription ne pourra être prise en compte. En effet, les délais de livraison incompressibles ne permettent pas de prendre les inscriptions au-delà des dates indiquées ci-dessus.

\* conditions d'inscription : les personnes nées entre le 1er janvier et le 31 décembre 1951 peuvent également s'inscrire.



### Etat-civil

#### Naissances :

Enora AÏSSAT  
Liina EVENSEN

### Médecin de garde

Du samedi après 12 heures au lundi matin 8h ainsi que la semaine après 20h, vous devez appeler le **15**.

### Police Municipale

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 20h au **02 35 69 00 25**. En dehors de ces heures, contacter le **17**.

### Astreinte de la Ville

A partir de 20h. **02 32 11 53 73**. Tous les jours.

### Permanence alcool Besoin d'une écoute, d'une main tendue :

**Appelez le 06 73 53 70 44**. Demandez Fabrice, laissez-lui un message avec votre n° de téléphone, pour être rappelé, s'il n'est pas disponible immédiatement.

### N° vert de la Métropole

**24h/24 au : 0 800 021 021** Informations concernant : - déchets, eau, assainissement.

### Bus, Téo, Métro Les horaires en ligne

[www.tcar.fr](http://www.tcar.fr) ou 02 35 52 52 52



## "Bien à la Maison" recrute

Le secteur de l'aide à la personne est amené à se développer dans les années à venir. Il existe différents métiers (aide à domicile, aide soignant(e)), auxiliaire de vie sociale, livreur(se) de repas, aide médico psychologique...) et beaucoup sont employés au domicile des particuliers. Tous répondent aux besoins des familles ou des personnes isolées. Pour exercer ces métiers il faut préparer des diplômes allant du niveau CAP au bac pro.

Les principaux employeurs sont des particuliers, associations, établissements publics, entreprises. L'entreprise "Bien à La Maison" recrute des aides à domicile le **lundi 29 février 2016 à 14h00 salle du conseil municipal**.

Pour y assister vous devez contacter le service Insertion/Formation de la mairie de Grand-Couronne par téléphone au 02.32.11.64.34 ou par mail au service.emploi@ville-grandcouronne.fr



**L'Entreprise «Bien à la Maison» recrute !**  
UNE PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE ANNÉE QUINZE SESSION DE RECRUTEMENT aura lieu

**Lundi 29 Février 2016**  
De 14h à 16h Salle du Conseil Municipal

L'entreprise «Bien à la Maison» recrute des aides à domicile ayant une qualification (CAP, BEP, TP, DEAS, AAPPD, AVS, employé(e) familial(e), assistant(e) de vie...) et si possible une expérience de trois ans.



Inscription obligatoire : Veuillez contacter le service Insertion/Formation de la Mairie de Grand-Couronne par téléphone au 02 32 11 64 34 ou par email au service.emploi@ville-grandcouronne.fr



## Le passage de la télévision en haute définition

**Ce sera le 5 avril 2016**

Il reste quelques semaines aux habitants de notre commune pour vérifier que leur téléviseur est bien compatible avec la nouvelle norme HD, sinon, ils ne pourront plus recevoir la télévision après cette date !

Ce passage concerne les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Un test simple existe pour vérifier que son téléviseur est compatible TNT HD : allez sur la chaîne 7, puis la chaîne 57 et vérifiez que le logo ARTE HD est bien présent en continu sur l'une des 2 chaînes, en haut à gauche de l'écran. Si c'est le cas, votre télé est prête pour le 5 avril, sinon, il ne faut pas tarder à s'équiper d'un adaptateur TNT HD à brancher dès maintenant au téléviseur. Il est souhaitable de ne pas attendre le dernier moment pour s'équiper, afin de bénéficier d'un large choix de produits, dont ceux de premier prix (à partir de 25 euros).

Pour informer le public, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) sur son site internet une documentation complète.

L'ANFR attribue également des aides prévues par l'État pour accompagner les personnes les plus fragiles :

- une aide financière de 25 euros pour l'acquisition d'un équipement HD pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public ne recevant la télévision que par l'antenne râteau ;
- depuis le 28 janvier, une aide gratuite à domicile est ouverte pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %. Elle permet, en partenariat avec La Poste, une intervention par les facteurs pour installer l'équipement TNT HD au domicile des téléspectateurs. Pour en bénéficier, il faut appeler le 0970 818 818.

Pour plus d'informations, un site internet : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)  
Un numéro d'appel (non surtaxé) : 0970 818 818



## Carnaval à l'école Ferdinand Buisson

**A l'occasion de la semaine du Mardi Gras et de l'arrivée des vacances d'hiver, les élèves et leurs enseignants en ont profité pour se déguiser.**

Ainsi durant toute une journée l'école élémentaire Ferdinand Buisson de Grand-Couronne avait pris un air du château de Poudlard ! Depuis le matin les enfants et les adultes portaient de magnifiques costumes. Moldus, sorcières, Serpentards, Grinfondor ou bien encore princesses ou super-héros se sont régalés en classe et dans la cour de récréation.

Une belle réussite, où sourires et bonne humeur ont rayonné durant cette journée avant des vacances bien méritées !



## 1966 - 2016 : l'OMS fête ses 50 ans

**Ils étaient un peu plus de soixante-dix, à avoir répondu présent pour cette Assemblée Générale un peu particulière, qui voit cette année fêter la cinquantième année d'existence de l'OMS.**

L'occasion pour le nouveau Président Denis Sagot de saluer le mouvement bénévole sans qui, ce genre d'association n'existerait pas. Pour le responsable, « le contexte actuel qui incite au repli sur soi doit être au contraire le moteur d'une solidarité et d'un engagement envers l'autre ». Et d'ajouter comme un clin d'œil à son ami Michel Lamazouade « le bénévolat, le don de soi, l'engagement dans des convictions profondes, c'est ce qui animait Michel, lui qui a notamment œuvré pour le développement du sport à Grand-Couronne, sans oublier Béatrice, que je remercie pour la poursuite de son engagement sans faille auprès de l'OMS ».

Après avoir déroulé l'ordre du jour et voté à l'unanimité les différents rapports, le principal responsable égrena la liste des manifestations qui allaient marquer cet anniversaire, avec comme fil conducteur la création d'un logo, marqueur de l'événement.

La réalisation d'une exposition retracera l'histoire de ces 50 ans de politique sportive à Grand-Couronne par le biais de photos et d'écrits des différents clubs et infrastructures sportives. (Les personnes ayant des documents peuvent se rapprocher de l'association). Outre, un lot le 11 mai prochain, la fête des sports, le 28 mai et les Fit Days le 5 juin devraient connaître un véritable succès. Il en est de même pour des joutes aquatiques programmées le 18 juin qui devraient remporter le suffrage de nos plus jeunes athlètes...

Invité à s'exprimer, Claude Sagot qui représentait la Municipalité a souligné « que notre ville ne serait sans doute pas ce qu'elle est sans le sport, sans nos actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, de la solidarité et donc du bien vivre à Grand-Couronne ». Et l'élu de rappeler que la municipalité maintenant au même niveau son aide financière malgré les contraintes budgétaires que subissent les collectivités. Pour le 1er Adjoint, le sport comme la jeunesse reste une des priorités de l'équipe municipale : « il s'agit pour nous de développer et promouvoir le sport partout, pour tous, aujourd'hui et demain ».

A l'issue de cette assemblée le Comité Directeur a procédé à l'élection du nouveau bureau :

Président : Denis Sagot / Vice-Président : Jean-Claude Barter / Trésorière : Béatrice Lamazouade / Secrétaire : Jean-Claude Detot / Secrétaire adjoint : Frédéric Souday. Les membres du Bureau : Michel Sauvage / Olivier Delastre / Sandrine Leclerc / Thierry Colle / Véronique Sueur. Viennent s'ajouter Jean-Claude Lallemand, Joël Macé, Patrick Duboc pour le Comité Directeur.

## En bref ...

### ARMGC

L'Association des Retraités de la Mairie de Grand-Couronne a renouvelé son bureau après son Assemblée Générale qui a été suivie de son vote. Nous vous présentons son bureau : Président Victor Lenoble ; Président adjoint Pierre Clément ; Secrétaire Jeannine Lebas ; Secrétaire adjointe Dominique Bonnesoeur ; Trésorière Dominique Bonnesoeur ; Trésorière adjointe Chantal Mauger ; Membre du bureau Nadine Louvet, Jean-François Roussel, Dominique Dufresne, Dominique Maurouard.

### ACPG/CATM/Opex

L'association vous informe que son assemblée générale aura lieu le 6 mars à la salle Camille Robert. Elle sera suivie d'un repas à la salle Annie Guilbert aux Essarts. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à notre local (foyer Soleil) ou par téléphone auprès du Trésorier Joël Bourmoult au 06 03 03 20 41 ou du Président André Chotard au 06 16 78 04 81. Prix unique 35 euros.

